

## Patinoire olympique municipale Réouverture au public jeudi 8 juillet

La patinoire olympique municipale de Limoges rouvre ses portes au public à partir de jeudi 8 juillet aux horaires d'été et dans le cadre d'un protocole sanitaire conforme aux recommandations édictées par le gouvernement.

### HORAIRES

La patinoire sera ouverte et librement accessible au public dans la limite de la jauge de public autorisée par le Ministère des Sports (1 200 personnes) et sous respect du règlement intérieur :

- Le mercredi de 14h30 à 17h30
- Le jeudi de 14h30 à 17h30
- Le vendredi de 14h30 à 17h30 et de 21h à 23h30
- Le samedi de 14h30 à 17h30 et de 21h à 23h30

### MESURES SANITAIRES ET GESTES BARRIÈRES

- Obligation du port du masque pour les plus de 11 ans
  - Obligation de désinfection des mains à l'entrée de l'établissement.
  - Respect des gestes barrières et de la distanciation.
  - Aucun prêt de matériel ne sera autorisé (accessoires de secours : gants, chaussettes, ...).
- Les objets à la location (patins, kit équilibre) restent bien disponibles et sont désinfectés après utilisation de l'utilisateur.
- Obligation de communiquer les informations nécessaires à la tenue du cahier de rappel sanitaire (nom, prénom, téléphone)\*

**Pour plus de renseignements sur ces nouveaux dispositifs, le public est invité à contacter la patinoire : 05 55 34 13 85 ou [sports.patinoire@limoges.fr](mailto:sports.patinoire@limoges.fr)**

*\*Cet établissement est soumis au respect d'un protocole sanitaire spécifique applicable aux salles de sport, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Des informations doivent être recueillies pour faciliter la recherche des « cas contacts » et ne seront pas réutilisées à d'autres fins. Elles seront conservées pendant 15 jours. Au cas où une infection à la COVID-19 serait détectée les coordonnées des usagers seront communiquées aux autorités sanitaires compétentes (agents de l'assurance maladie et/ou de l'agence régionale de santé). Les usagers peuvent accéder aux données les concernant et les faire rectifier en contactant le Délégué à la protection des données de la Ville de Limoges ([dpo@limoges.fr](mailto:dpo@limoges.fr)).*